

CMA FORMATION

Université des Métiers de l'Artisanat

Sainte-Clotilde - Saint-Pierre - Saint-André - Saint-Gilles Les Hauts

Livret d'accueil

Vous trouverez dans ce document
les informations utiles

à votre parcours au

**Centre de Formation
de Sainte Clotilde**



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

SOMMAIRE

<u>Votre centre de formation</u>	3
<u>Vos interlocuteurs</u>	4
<u>Les horaires des cours</u>	4
<u>Les espaces de formation</u>	5
<u>Restauration</u>	5
<u>Internat</u>	5
<u>Accessibilité</u>	6
<u>Sécurité et circulation dans le centre</u>	6
<u>Déroulement de votre formation</u>	7
<u>Accompagnement social</u>	9
<u>L'émulation à travers des concours d'excellence</u>	9
<u>Mobilité en cours de formation</u>	10
<u>Médiation et lutte contre le décrochage</u>	11
<u>Le CDIA</u>	12
<u>Le référent handicap</u>	12



Votre Centre de formation de Sainte Clotilde

Situé le long du boulevard Sud et de la zac Finette, le centre de formation originellement CFA Léon Legros, du nom du fondateur de la CMA de La Réunion qui fut artisan réparateur, bénéficie de locaux exceptionnels récemment rénovés par la Région Réunion avec le recours également de fonds européens.

Le centre de formation bénéficie également de la dynamique de la Cité du Goût et des Saveurs qu'elle héberge.



LA CITÉ
DU GOÛT
ET DES
SAVEURS



➤ Des formations diplômantes dans le domaine de l'artisanat



Filière alimentation

- Niveau 3
- CAP Boucher
 - CAP Boulanger
 - CAP Charcutier Traiteur
 - CAP Chocolatier confiseur
 - CAP Glacier Fabricant
 - CAP Pâtissier
 - CTM Préparateur vendeur Boucherie Charcuterie Traiteur
 - CTM Vendeur Boulangerie Pâtisserie
 - MC Boulangerie spécialisée
 - MC Pâtisserie Glace Chocolat Confiserie
- Niveau 4
- BP Boulanger
 - BP Boucher
 - BP Charcutier Traiteur
 - BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur



Filière santé

- Niveau 5
- DEUST Préparateur technicien en pharmacie
 - BTS Diététique



Filière soin à la personne

- Niveau 3
- CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
 - CAP Métiers de la Coiffure
- Niveau 4
- BP Coiffure
 - BP Esthétique Cosmétique Parfumerie
- Niveau 5
- BM Coiffeur
 - BM Esthéticien cosméticien



Filière métiers de service

- Niveau 3
- CAP Agent de propreté et d'hygiène
- Niveau 4
- Technicien de l'électroménager connecté
 - Vendeur conseil en équipements de la maison connectée
 - Réparateur conseil d'équipements électriques et électroniques
- Niveau 5
- BTS métiers de services à l'environnement
 - Titre Pro Manager d'Unité Marchande



Filière travail des métaux

- Niveau 3
- CAP Métallier
- Niveau 4
- Bac pro Ouvrages du Bâtiment : Métallerie
 - BP Métallier



Le centre de formation de Sainte Clotilde propose également :

- une préparation à l'apprentissage,
- des actions de formation professionnelle

Consultez nos fiches de formation sur www.artisanat974.re

Vos interlocuteurs

Standard

0262 28 18 30

Assistant éducatif et Référént handicap

Philippe MATHIEU

Référente mobilité

Elodie Savaranin

CDIA

Samuelle Grondin

Technicien réseaux

Julien Cadet

Formation continue- attachée technique

Emilie Rivière

Chef de Travaux

Philippe Hoarau

Service achats

Tony Chan Peng

Philippe Rubegue

Boutique et vente des tickets repas

Alain Molly

Agents

Gerry Perrault

Alain Sinaman

Henri Lucas Bulin

Jannick Grondin

Joé Lauret

Gérard Agathe

Direction

Richeville MELCHIOR

Secrétaire de direction

Marie Claire Benedetti

Attachée technique formation initiale

Christiane BERY

Secrétariat et Assistance administrative

Elodie Isambert

Dominique Robert

Doris Vienne

Monique Trules

Marie Louise Jude

Shamira Sauteron

Roselyne Coindevel

Claudette Arhimann

➤ ADRESSE

Centre de Formation
de Sainte Clotilde
ZAC Patates à Durand,
Avenue Stanislas Gimart
97490 Sainte-Clotilde

Responsable

d'Unité pédagogique et administrative
Virginie VIRAPIN

Responsable d'Unité pédagogique- lutte contre le décrochage

Bernard Plante

Assistant éducatif - Internat

Freddy Naze

Et l'équipe de professeurs



p1formation@cma-reunion.fr



www.artisanat974.re



Chambre de Métiers et de l'artisanat Réunion

Les horaires des cours

Lundi	08h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Les espaces de formation

Le Centre de Formation de Sainte Clotilde est constitué de plusieurs bâtiments :

- Salles de formation d'enseignement général et professionnel
- Plateaux techniques pour les métiers
- Bâtiments administratifs
- CDIA
- Boutique de vente des productions



Les plateaux techniques

Tous les ateliers disposent des moyens matériels pour la préparation des diplômes, certifications et qualifications ainsi que pour les formations de perfectionnement technique.



Restauration

Vous pouvez accéder à un service de restauration collective sur le site. Le repas forfaitaire comprend une entrée, un plat et un dessert..

Internat

Vous pouvez accéder à un service d'internat.

L'accès est réservé aux apprenants sur réservation et une contribution financière est demandée. Vous pouvez avoir une aide financière pour ce service.



Renseignez-vous pour l'achat du ticket et des horaires d'ouverture du service restauration/hébergement auprès de l'accueil du centre de formation

Accessibilité

Transport en commun

Les lignes 15 arrêt Futura

Ligne 7, ligne 24 et 24A arrêt Papayers

Le statut d'étudiant des métiers ou de stagiaire de la formation professionnelle donne droit à des tarifs sur les transports régionaux et la Ville de Saint Denis offre des tarifs préférentiels sur ses lignes Citalis pour les dyonisiens moins de 25 ans. Renseignement auprès de la scolarité.

Handicap

Le référent handicap du centre est à votre écoute pour tout besoin spécifique

➤ **Accueil des apprentis en situation de handicap : Le référent chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprentis en situation de handicap se tient à votre disposition par téléphone ou sur place**

Parking

Un espace de parking auto, vélo et deux roues est à disposition à l'entrée du centre de formation. L'espace est accessible de 7h30 à 17h.

En cas d'urgence

Veillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

➤ **EN CAS D'ACCIDENT
APPEL DU SAMU**

- Depuis votre mobile, composer le 15
- Prévenir l'accueil du centre.

➤ **EN CAS D'INCENDIE
APPEL DES POMPIERS**

- Depuis votre mobile, composer le 18
- Prévenir l'accueil du centre.
- Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et évacuer jusqu'au point de rassemblement.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur du centre s'applique aux étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Il est détaillé dans le livret d'apprentissage.

Déroulement de **votre formation**

Le temps de l'accueil, prendre ses marques

Le personnel du centre vous accueille et transmet les informations pratiques et vous indique votre salle de formation.

L'ouverture de la formation est réalisée par le gestionnaire de la formation qui vous présente brièvement la CMAR, le centre, votre formateur et rappelle les règles d'usage de fonctionnement du centre de formation.

Le dossier de candidature est complété et les pièces justificatives sont réceptionnées à votre entrée en formation.

Des interlocuteurs pendant la formation

Le responsable d'unité pédagogique est votre interlocuteur en cas de demande particulière ou de souhait de faire évoluer votre parcours. Il a la charge d'organiser les emplois du temps des sections.

L'emploi du temps général de toutes les sections est accessible pour consultation au tableau d'affichage.

Ce tableau est un outil de transmission d'information concernant la vie du centre.

Un délégué pour être représenté

Un délégué est élu pour chaque section. Il a la charge de représenter les autres apprenants, d'assurer le rôle de porte-parole lors de réunions officielles (conseil de perfectionnement notamment) et autres manifestations.

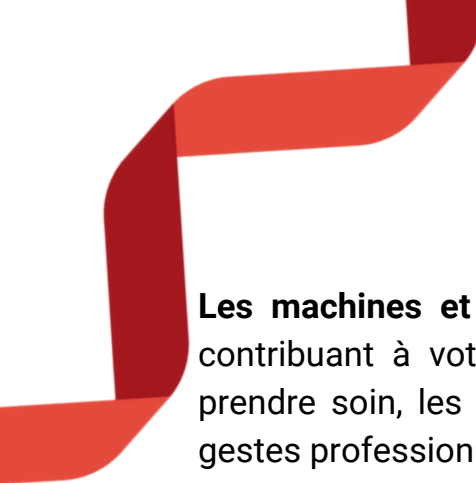
Le dialogue est encouragé entre les délégués de section et la direction afin de contribuer au fonctionnement de la vie du centre.

Outils pédagogiques

Tout au long de votre formation, les formateurs s'appuient sur des outils pédagogiques appropriés et des supports de cours actualisés pour que vous puissiez mettre en application l'enseignement suivi dès votre retour en entreprise.

Le Livret d'apprentissage est l'outil privilégié de suivi des connaissances et compétences abordées en centre et en entreprise. C'est l'outil de communication indispensable et obligatoire entre le centre de formation et l'entreprise.

Il est important de le compléter régulièrement et de le faire signer par l'entreprise.



Les machines et équipements mis à votre disposition sont des outils contribuant à votre formation. Apprendre à les faire fonctionner et en prendre soin, les ranger, fait partie intégrante de votre formation et des gestes professionnels que vous allez développer.

Assiduité

Vous devez honorer les temps de présence prévus en signant la feuille d'émargement collectif (en noir ou bleu). Vous devez respecter les horaires de la formation et signaler tout retard ou absence dans les plus brefs délais et les justifier auprès de l'administration

Retard et absence font l'objet d'un traitement régulier.

Le retard est toléré en cas d'événement exceptionnel (événement routier, intempérie etc.). Est considéré comme retard : une arrivée après moins de 15 minutes après l'horaire. Au-delà de ce délai, l'étudiant est porté absent.

Toute absence (maladie, accident...) doit obligatoirement être justifiée avec la transmission d'un justificatif à l'administration dans les 48 heures.

Après un retard ou une absence, il sera demandé à chaque étudiant de fournir son livret d'apprentissage pour valider un retour en cours. Chaque retard et absence doit être signé par le chef d'entreprise. En cas de non-respect, l'étudiant s'expose à une sanction disciplinaire.

Les outillages et équipements individuels sont obligatoires tout au long de votre formation.

Votre avis compte

Au cours de votre formation vous serez invité à remplir :

- un questionnaire de satisfaction
- une fiche de vœux

Nous vous remercions de les remplir avec le plus grand soin. Votre avis permettra de faire évoluer les formations et d'apprécier instantanément la qualité des interventions de formation et des prestations annexes (accueil, supports de cours...).

Accompagnement social et éducation à la citoyenneté

L'équipe du centre vous accompagne dans votre parcours, cela inclut un accompagnement social et une information sur les démarches administratives liées au parcours de formation et aux droits.

Le centre propose aussi à ses apprentis des actions de prévention et de sensibilisation : addictions, santé, don du sang, gestion des déchets, cyberharcèlement, sécurité au travail...

Ces expériences complètent votre parcours.

Les actions collectives permettent de se confronter à des thèmes importants dans le cadre de la vie professionnelle mais aussi en tant que citoyen.

La vie scolaire apporte son écoute et son aide en cas de difficulté en cours de formation. L'assistante d'éducation oriente vers un réseau de partenaires.

 ***Un problème de logement, des difficultés dans la famille ?
Contacte l'assistant éducatif.***

« J'ai pu bénéficier de l'aide au permis et ça m'a aidé pour le déroulement de mon apprentissage et ensuite pour décrocher un contrat plus loin de chez moi. Le plus important c'est que j'ai pu confier des difficultés personnelles quand on m'a orienté vers Kozé Jeunes »

L'émulation à travers des concours d'excellence

La particularité d'un parcours dans un centre de formation de la CMA tient aussi aux possibilités de participer à des concours et trophées d'excellence.

Meilleurs apprentis de France, prix des apprentis de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, prix de la mixité, trophées métiers des branches professionnelles et du réseau des Chambres de Métiers, le centre accompagne ses apprentis dans des concours régionaux et nationaux avec succès depuis plus de 30 ans.

Chaque année des jeunes sont lauréats de concours à la Réunion et souvent au national, cette reconnaissance de leurs talents accélère leur parcours professionnel.



Mobilité en cours de formation

La CMAR détient une accréditation pour la mobilité de ses apprenants. Les mobilités Erasmus offrent aux apprentis une expérience unique de développement personnel et professionnel, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences techniques et linguistiques dans un contexte international.



Ces expériences favorisent ouverture d'esprit, adaptabilité et renforcent l'employabilité sur le marché du travail.

Les mobilités Erasmus permettent aux apprentis de se confronter à de nouvelles cultures, de développer leur réseau professionnel et d'accéder à des opportunités de carrière

➤ **Envie de bouger ? Tenter une nouvelle expérience et enrichir ton parcours ? Rapproche toi du référent mobilité.**

Ils témoignent !



“

J'ai appris à m'adapter a leurs méthodes de travail, au rythme (plus rapide) avec les « défis » entre collègues (vidange minutée !), j'ai appris à prendre le métro, à parler un peu l'italien, ça m'a changé, dans le bon sens, mon patron me trouve plus débrouillard.

”

“

J'ai redécouvert que c'est ça (la coiffure) que j'aime bien faire ; voir autre chose, cela m'a remotivé, reboosté. Ma patronne a vu le changement : je suis plus ouverte avec les clients, j'ai plus de confiance, plus affirmée .
Apprentie en BP Coiffure

”



Médiation et **lutte contre le décrochage**

Parfois le parcours de formation ne se passe pas comme prévu. Si au cours du contrat d'apprentissage, des difficultés ou des conflits apparaissent, la médiation peut être nécessaire.

La médiation de l'apprentissage est sollicitée pour résoudre les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille concernant l'exécution ou la résiliation du contrat d'apprentissage.

Ni juge, ni arbitre, elle est un appui pour établir et maintenir des conditions favorables à l'écoute, à l'échange et aux dialogues.

Elle a un devoir de neutralité, et respecte le principe de confidentialité.

- **En prévention** : Suivi des jeunes et des entreprises qui rencontrent des difficultés, lien avec lesce. Accompagnement des apprentis décrocheurs.
- **En conseil** : Pour apporter une écoute, un conseil sur les problèmes rencontrés par une des parties (sans forcément aller jusqu'à la médiation, ou une rupture).
- **En médiation** : En résolution amiable des différends sur la base du volontariat des parties (entretien de médiation).
- **En sécurisation** : Accompagnement des acteurs après une rupture. Lien avec le service apprentissage (diffusion offre d'apprentissage, accompagnement sur la recherche d'une nouvelle entreprise).

Par ailleurs, l'apprenti qui souhaite démissionner en dehors de sa période d'essai est tenu de saisir le médiateur de l'apprentissage (Art. L6222-18 du Code du travail, pour tous les contrats signés depuis le 1er janvier 2019).



Contactez la médiatrice de l'apprentissage pour toute difficulté rencontrée dans l'exécution de votre contrat en relation avec votre entreprise

Contact de la médiation :

Estelle LEBLÉ : estelle.leble@cma-reunion.fr

Par téléphone 0262 21 04 35

Permanence dans les centres (une fois par mois, selon programmation)



Le CDIA Centre de documentation et d'information

Le CDIA propose un fonds documentaire constitué d'**ouvrages** (manuels scolaires, ouvrages spécialisés, usuels, cédéroms... et des **périodiques** spécialisés et de vulgarisation (Les nouvelles de la boulangerie-pâtisserie, Les nouvelles esthétiques, Services, La boucherie française, Mémento,...).

Le fonds documentaire propose également des ressources sur La Réunion (encyclopédies, romans...) et un espace bande dessinée.



➤ **Une recherche à faire, un dossier professionnel à préparer ?
Trouve au CDIA informations et accompagnement à la recherche documentaire**

Le référent handicap

Vous êtes concerné(e) par le handicap si un problème de santé et/ou une restriction vous empêche d'accomplir certaines tâches dans votre formation ou dans votre emploi.

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des apprentis en situation de handicap. Son rôle est d'assurer un accompagnement personnalisé et adapté à l'apprenti tout au long de son parcours de formation. Il coordonne les actions mises en œuvre pour faciliter l'accès et le maintien des personnes en situation de handicap, en formation et en entreprise.

Il a pour fonction d'identifier, d'accompagner, d'écouter, d'aider mais aussi d'informer et sensibiliser au handicap les équipes du CFA et les employeurs.

L'adaptation des parcours :

1. Pas de limite d'âge pour signer un contrat d'apprentissage
2. Une durée de formation adaptée si besoin
3. Une demande d'aide humaine et/ou matérielle
4. Des aménagements aux examens

➤ **Faites appel au référent handicap de votre centre, il est à votre écoute. Vous aurez accès à un entretien personnel dédié au sein de votre Centre de Formation. Le référent handicap régional intervient en appui.**

Chambre de métiers et de l'Artisanat de La Réunion

LES CENTRES DE FORMATION

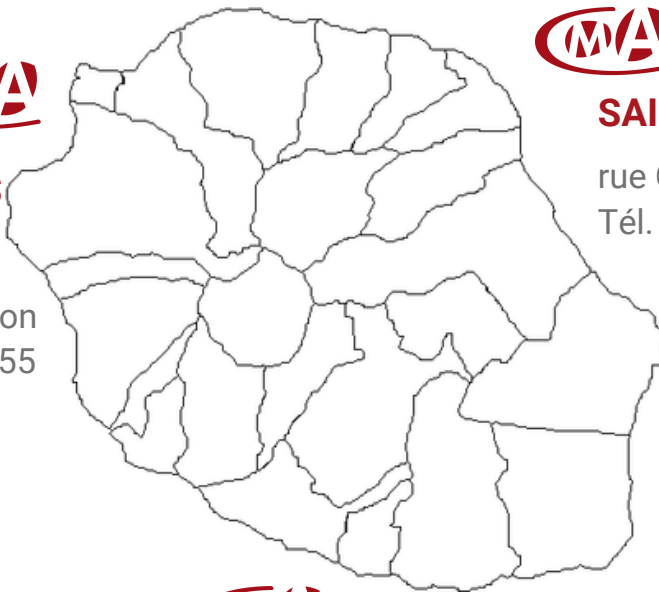
SAINTE-CLOTILDE

Av. Stanislas Gimart
Tél. 0262 28 18 30



SAINT-GILLES LES HAUTS

1 route de l'Eperon
Tél. 0262 55 68 55



SAINT-ANDRE

rue Comorapoullé
Tél. 0262 46 62 00



SAINT-PIERRE

CPOI - 65 rue du Père Lafosse
Tél. 0262 96 12 40

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT REGION ILE DE LA REUNION

42 rue JeanCocteau - BP 10034 - 97491 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 21 04 35 - formation@cma-reunion.fr

www.artisanat974.re